



Communication

Case postale, CH-8022 Zurich  
Téléphone +41 58 631 00 00  
[communications@snb.ch](mailto:communications@snb.ch)

Berne, le 19 mars 2023

---

## La Banque nationale soutient la reprise du Credit Suisse par UBS en allouant d'importantes aides sous forme de liquidités

UBS a annoncé aujourd'hui la reprise du Credit Suisse. Cette reprise a été rendue possible par le soutien de la Confédération, de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et de la Banque nationale suisse (BNS).

Dans cette situation d'incertitude exceptionnelle, la reprise du Credit suisse par UBS a permis de trouver une solution afin de garantir la stabilité financière et de protéger l'économie suisse.

Les deux banques ont un accès sans restrictions aux facilités proposées par la BNS, par lesquelles elles peuvent obtenir des liquidités conformément aux [Directives générales de la Banque nationale sur les instruments de politique monétaire](#).

En outre, conformément à l'ordonnance de nécessité du Conseil fédéral, le Credit Suisse et UBS peuvent obtenir une aide sous forme de liquidités jusqu'à concurrence de 100 milliards de francs au total au moyen d'un prêt couvert par un privilège en cas de faillite.

Enfin, sur la base de cette ordonnance du Conseil fédéral, la Banque nationale peut allouer au Credit Suisse une aide jusqu'à concurrence de 100 milliards de francs sous la forme d'un prêt couvert par une garantie de la Confédération. La conception de ce prêt repose sur un mécanisme public de garantie des liquidités (*public liquidity backstop*, PLB), dont le Conseil fédéral a déjà fixé les grandes lignes en 2022.

La mise à disposition étendue de liquidités permet de garantir que les deux banques pourront disposer des liquidités nécessaires. En allouant une aide étendue sous forme de liquidités, la Banque nationale assume sa tâche consistant à contribuer à la stabilité du secteur financier. Elle continue, à cette fin, de collaborer étroitement avec la Confédération et la FINMA.

